

Lycée Professionnel Raymond Néris

Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs



Date de mise à jour : mars 2022

SOMMAIRE

DESCRIPTIF	PAGES
• Structure de l'établissement	3
➤ Fiche d'identité	3
➤ Direction	3
• Mise à jour du PPMS	3
• Organisation matérielle	4
➤ Les locaux (descriptif et plans)	4 à 18
➤ Organisation des services	19
• Organisation pédagogique	19
• Sur le plan technique : identification des risques majeurs (cartes et plans)	20 à 26
• Sur le plan relationnel et humain	27
• Sur le plan pratique	28
➤ Annuaire de la cellule de crise	28
➤ Composition de la cellule de crise	29 à 30
➤ Missions des membres de la cellule de crise	31 à 35
➤ Moyens de la cellule de crise	36
➤ Lieux de mise en sureté	37 à 38
• Annexes	39



STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT

FICHE D'IDENTITE :

Lycée Professionnel Raymond Néris
Cité Scolaire
Boulevard Allègre
97290 Le Marin
Code RNE : 9720468B
Téléphone : 0596749157
Télécopie : 0596747340
E-Mail : ce.9720468b@ac-martinique.fr

DIRECTION :

Nom du chef d'établissement : Antoinette PALVAIR
Téléphone fixe : 0596 740921- 0596 741128
Téléphone portable : 0696 817542

Nom de l'adjointe : Line-Rose VOITIER-MONGIS
Téléphone fixe : 0596 740514- 0596 741130
Téléphone portable : 0696 444557

Nom de l'adjointe-gestionnaire : Jocelyn RANGASSAMY
Téléphone fixe : 0596 747715- 0596 741129
Téléphone portable : 0696 444564

MISE A JOUR DU PPMS

Après sa mise à jour, le PPMS a été :

- Sera transmis au Rectorat (en 2 exemplaires)
- Sera transmis à la Mairie (en 1 exemplaire)
- Sera transmis au président de la Collectivité Territoriale de Martinique (en 1 exemplaire),

ORGANISATION MATERIELLE

LES LOCAUX :

BATIMENT A : ADMINISTRATION

NIVEAU	BUREAUX	DEPOT	LOGEMENT
RDC	7	1	1

BATIMENT D

NIVEAU	BUREAUX	SALLES BANALISEES	SALLES SPECIALISEES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	Vie scolaire D07	D04 (19 pers.)	D01 (13 pers.) D02 (15 pers.) D03 (15 pers.) D05 (15 pers.) D06 (15 pers.) CDI (40 pers.)	11 dont 2 en D07
1 ^{er} étage	1 labo sciences	D11 (24 pers.) D18 bis (19 pers.)	Sciences D12 (24 pers.) D13 (24 pers.) D14 (24 pers.) D15 (24 pers.) Informatique D16 (17 pers.) D17 (24 pers.) D18 (19 pers.)	1 + 1

Les deuxième et troisième étages ont été condamnés, après le séisme du 29 Novembre 2007.

- 18 modulaires (dont 1 désaffecté à la rentrée 2021), salles de cours, répartis dans l'enceinte du lycée avec une capacité de 24 à 30 personnes.
- 1 modulaire « infirmerie »
- 1 modulaire « médecin scolaire »
- 1 modulaire « toilettes » à côté de P15

BATIMENT E

NIVEAU	ATELIERS	LOCAUX SPECIALISES	TOILETTES+ DOUCHES
Sous-sol	1 garage + 1 parc à ferraille		
RDC	GPPE	1 Salle de stockage 1 magasin 1 bureau	5 vestiaires + 2 toilettes + 1 douche
	MECANIQUE BATEAU PLASTURGIE	3 salles de cours MN1 : (24 pers.) MN2 : (24 pers.) MN3 : (24 pers.) 1 magasin 1 atelier (36 pers.)	7 vestiaires + 2 toilettes + 1 douche
	ELECTROTECH	2 ateliers (36 pers.)	1 vestiaire + 2 toilettes + 2 douches
	OUVRAGES BATIMENT METALLERIE	1 atelier (26 pers.) 1 dépôt 2 salles de cours OBM1 : (24 pers.) OBM2 : (24 pers.)	5 vestiaires élèves +2 douches + 3 toilettes 1 vestiaire profs + 1 toilette + 1 douche
	TOILETTES	Professeurs ateliers	2 toilettes+1 douche
ANNEXE	PLASTURGIE	1 cabine peinture (12 pers.) + magasin	

BATIMENT F

NIVEAU	BUREAUX	SALLES BANALISEES	SALLES SPECIALISEES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	D.D.F.P.T. + secrétariat F8 F5 (labo lettres)	F4 (24 pers.) F6 (12 pers.) F7 (Ulis) (24 pers.)	F1 (24 pers.) F2/3 (24 pers.) F10/11 (15 pers.) F12 (15 pers.)	1 vestiaire profs 2 toilettes

BATIMENT K1 (sud)

NIVEAU	LOCAUX SPECIALISES	ATELIERS	SALLES SPECIALISEES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	1 labo	1 atelier Mode (24 pers.)	1 salle CAO/DAO (19 pers.)	1 toilette
1 ^{er} étage	1 vestiaire Magasin+ lingerie	1 atelier coiffure (20 pers.)		1 toilette

BATIMENT K2 (nord)

NIVEAU	LOCAUX SPECIALISES	ATELIERS	SALLES SPECIALISEES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	1 atelier agents	1 atelier Mode (19 pers.)		1 toilette + 1 douche
1 ^{er} étage		2 ateliers coiffure (2 x 18 pers.)	1 salle de techn. (19 pers.)	1 toilette

BATIMENT H

NIVEAU	LOCAUX SPECIALISES	MAGASINS	BUREAUX + DEPOTS	TOILETTES+ DOUCHES
Sous-sol	Non utilisé			
RDC	A) local pain C) vaisselle propre D) préparations froides E) légumerie 1 Zone cuisson 1 plonge batterie 1 plonge vaisselle self 1 réfectoire 1 réfectoire agents 1 local poubelles	F) magasin denrées sèches G) magasin jetables 1 magasin produits d'entretien 1 chambre froide + 1 chambre froide – 1 légumerie	B) bureau magasinier 1 Dépôt du matériel de nettoyage du réfectoire + annexes	3 toilettes + 2 douches Personnel de cuisine 7 toilettes élèves dont 1 handicapés Vestiaires personnels Dames/Hommes
	1 salle de professeurs			2 toilettes

BATIMENT J (tour des logements)

NIVEAU	LOGEMENTS	DEPOTS	LOCAUX SPECIALISES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	1 appartement	1 dépôt lycée 1 archive collège	1 local agents hommes	2 toilettes + 2 douches
1 ^{er} étage	2 appartements	4 studios transformés en archives		
2 ^{ème} étage	2 appartements	3 studios transformés en dépôts (mobilier)	1 lingerie 1 local agents femmes	
3 ^{ème} étage	2 appartements	3 studios		
4 ^{ème} étage	2 appartements	3 studios		
5 ^{ème} étage	2 appartements	2 studios transformés en dépôts		
6 ^{ème} étage	2 appartements	1 studio		
7 ^{ème} étage	2 appartements	1 studio		
1 ascenseur dessert tous les étages de la tour				

HALL SPORTIF (côté Bât. E)

NIVEAU	LOCAUX SPECIALISES	SALLES BANALISEES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	2 dépôts	1 modulaire professeurs 1 hall sportif	Vestiaires + toilettes

MAISON DES LYCEENS (côté tour)

NIVEAU	LOCAUX SPECIALISES	SALLES SPECIALISEES	TOILETTES+ DOUCHES
RDC	1 dépôt	1 salle principale avec un comptoir	2 toilettes

Depuis le séisme du 27 novembre 2007, les bâtiments G1 et G2, isolés par une clôture, ont été désamiantés et ont vocation à être détruits.



Région Martinique

PLAN D'INTERVENTION



Conseil Général de la Martinique

CITE SCOLAIRE

COLLEGE Gérard CAFE

LYCEE PROFESSIONNEL Raymond NERIS

97290 Le MARIN





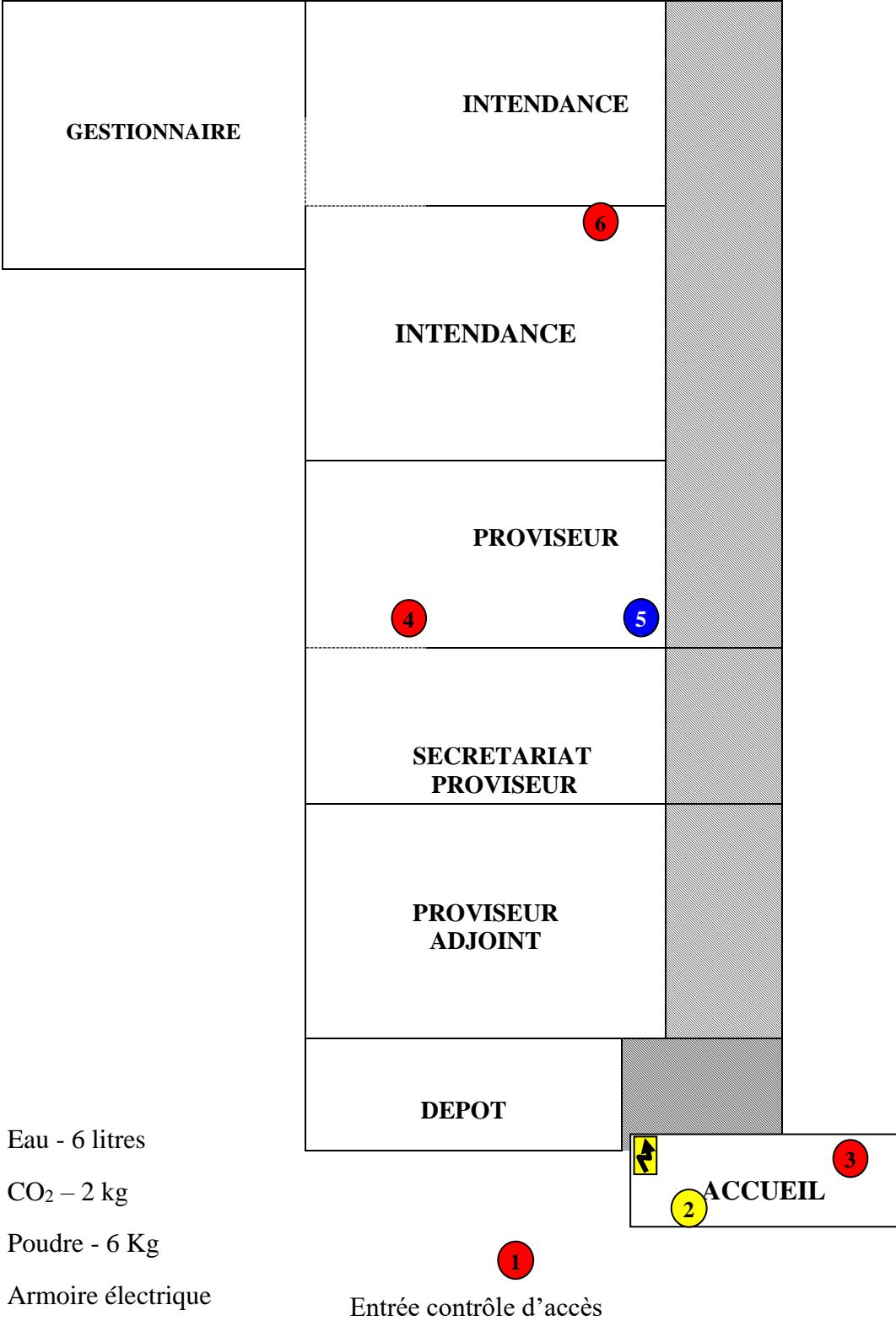
Plans Extincteurs

Armoires électriques

Vannes de gaz

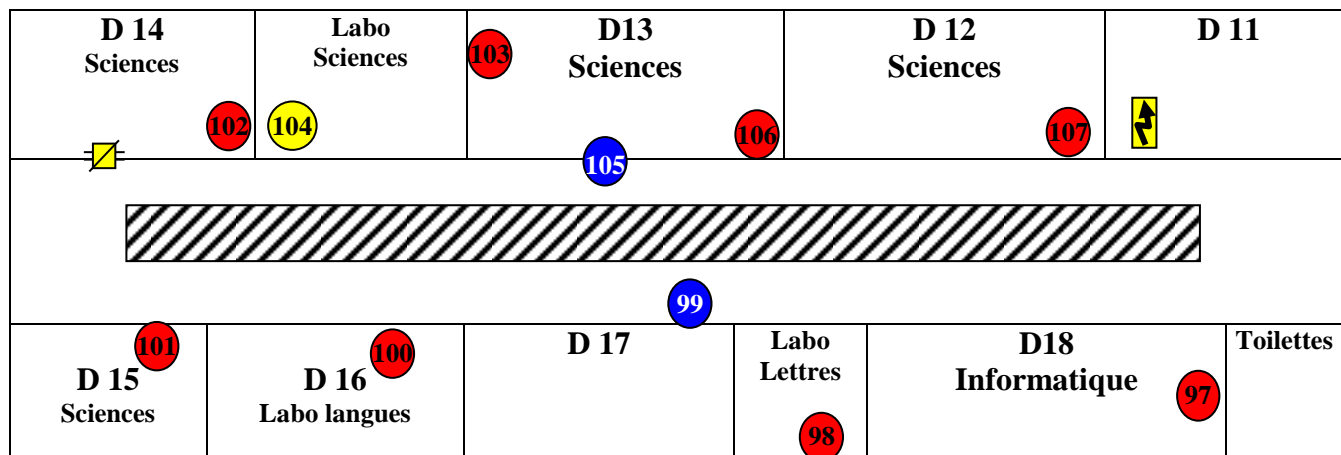
Ascenseur

BATIMENT A

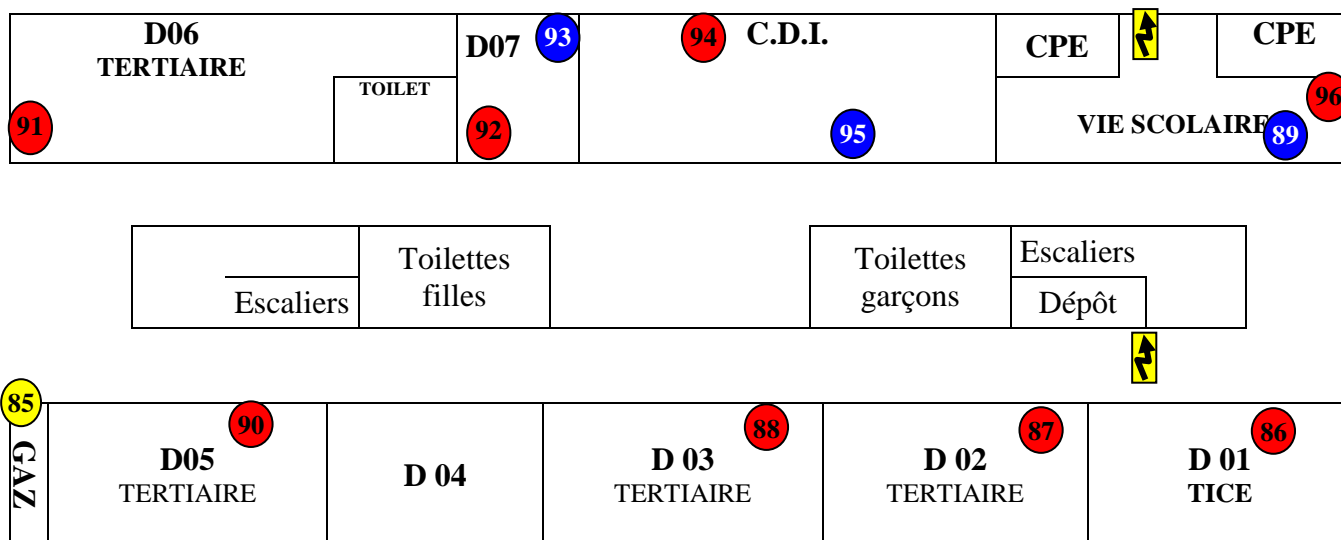





BATIMENT D

1^{ER} ETAGE








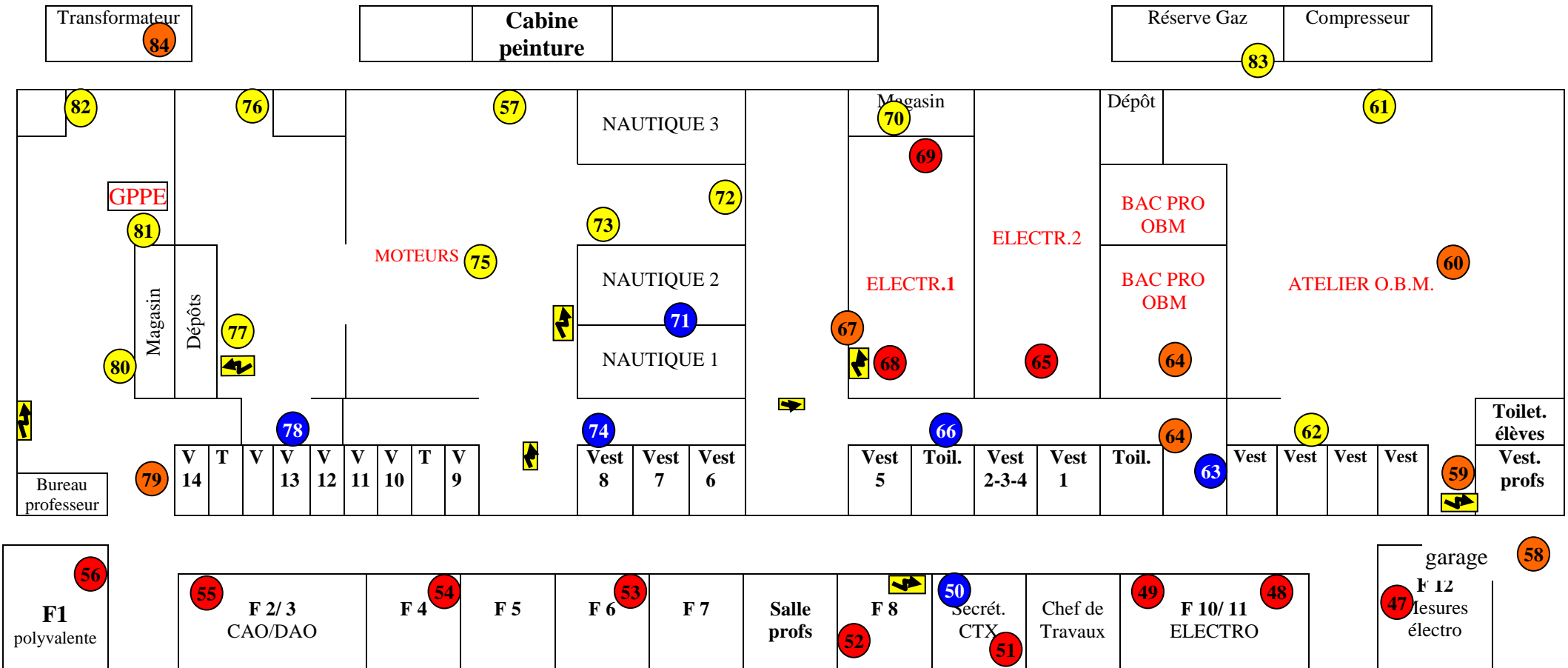
REZ-DE-CHAUSSEE



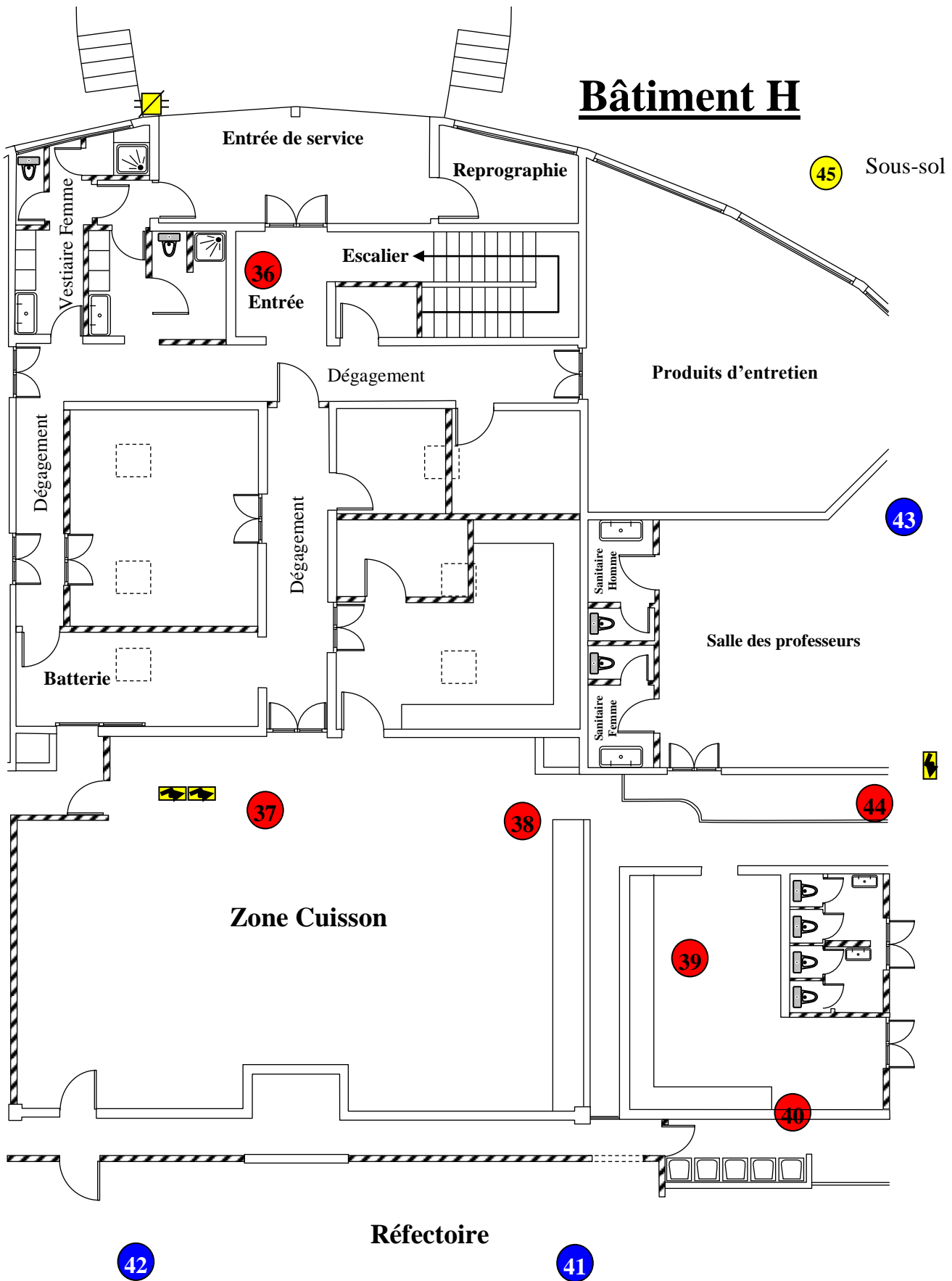
-  Eau - 6 litres
-  CO₂ – 2 kg
-  Poudre - 6 Kg
-  Vanne gaz
-  Armoire électrique

BATIMENTS E & F

-  Eau - 6 litres
-  CO² - 2 kg
-  Poudre - 6 Kg
-  CO² - 5kg
-  Armoire électrique



Bâtiment H





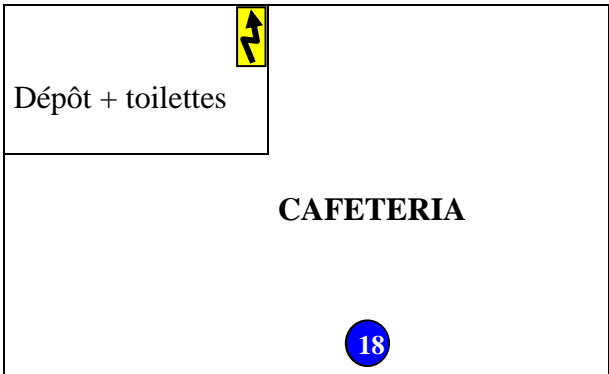
BATIMENT J

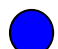


7 ^{ème} ETAGE (couloir)	17
6 ^{ème} ETAGE (couloir)	
5 ^{ème} ETAGE (couloir)	16
4 ^{ème} ETAGE (couloir)	
3 ^{ème} ETAGE (couloir)	15
2 ^{ème} ETAGE (couloir)	10 11
1 ^{er} ETAGE (couloir)	14 13 Archives

REZ-DE-CHAUSSEE (vue de dessus)

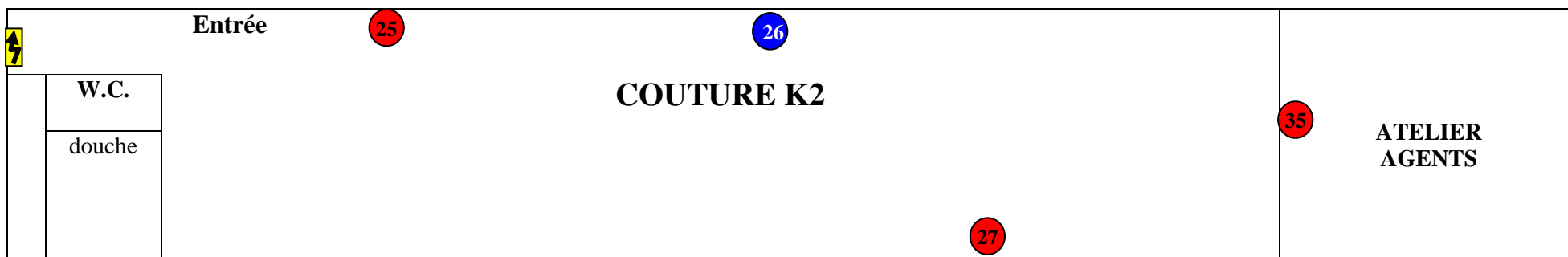
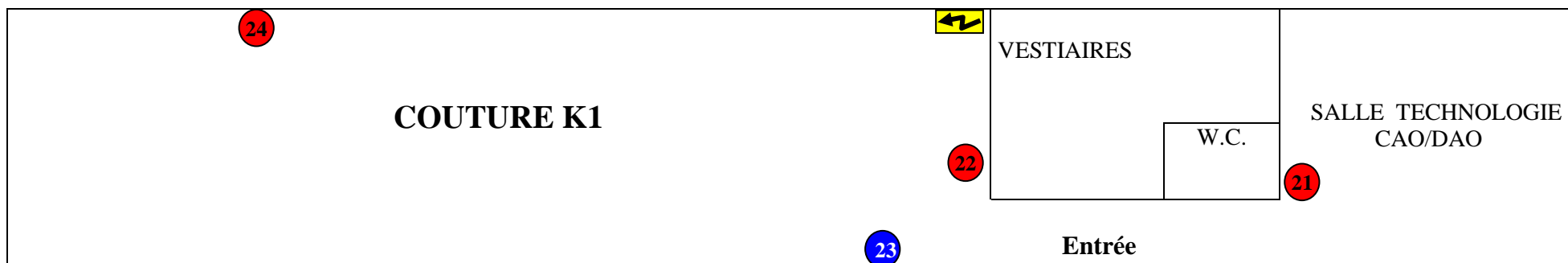
Appartement				Dépôt	
			Local Techn.	Vestiaires TOSS H	
Entrée couloir	Escaliers		Entrée couloir		
Vestiaires TOSS hommes	12 WC	Douche	Ascen	Archives collèèg	
	Cuisine	Dépôt	Lingerie		

MAISON DES LYCEENS



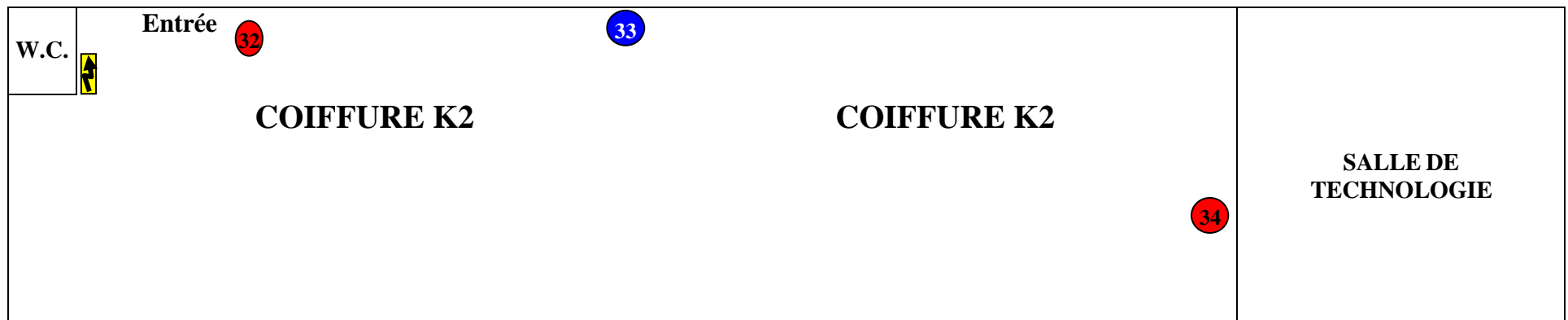
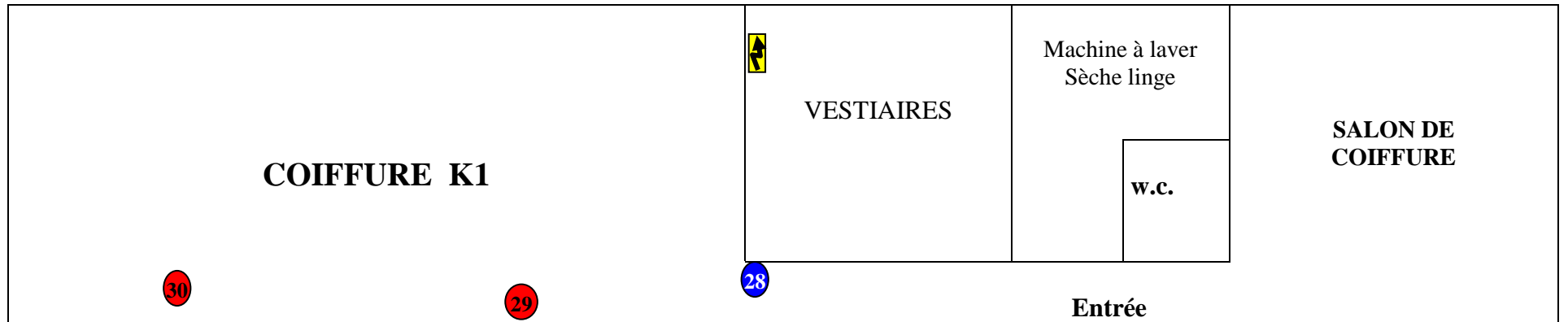
-  Eau 6L
-  CO² - 2kg
-  Armoire électrique

BATIMENT K 1^{er} NIVEAU

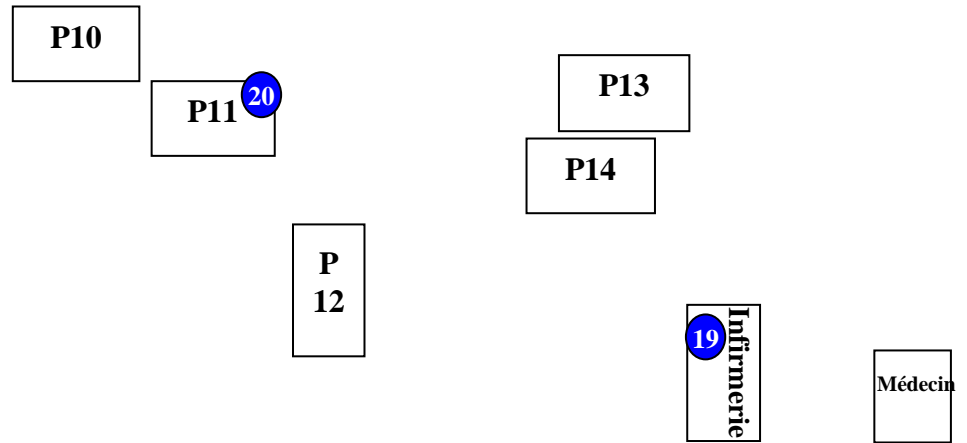
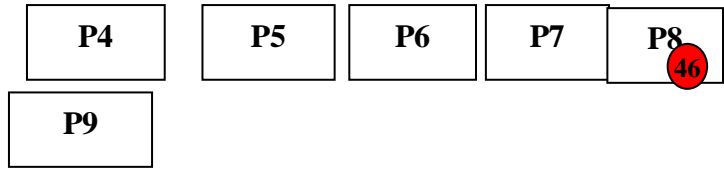
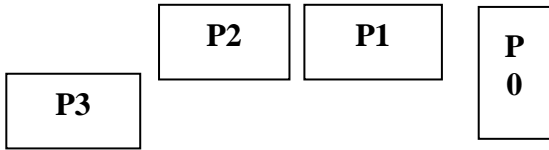


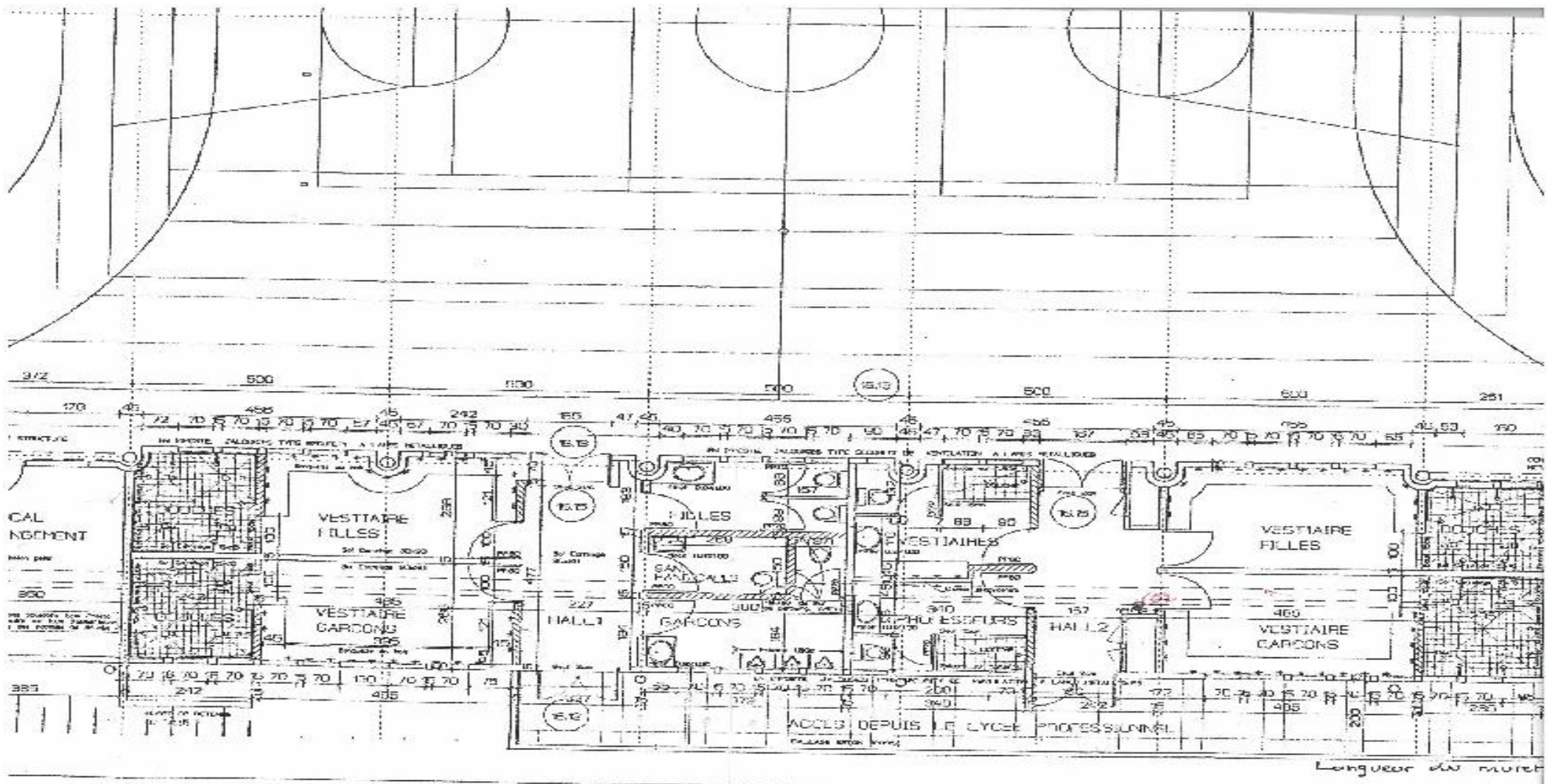
BATIMENT K

2^{ème} NIVEAU



MODULAIRES





- Vestiaires filles (côté tableau électrique) CO² 2 kg n°114
- Vestiaires filles Eau 6L n°115
- Vestiaires Garçons Eau 6L n°116



ORGANISATION DES SERVICES :

- Horaires de l'établissement : 6h00 – 18h00
- Horaires des cours : 7h30 – 17h00
- Lieux d'activités extérieurs à l'établissement :
 - Stades O' Neil et Bonaro
 - Bord de Mer pour la Yole
 - Club Nautique du marin pour le Kayak
- Service de restauration scolaire :

Restauration	<input type="checkbox"/> Pas de service de restauration <input checked="" type="checkbox"/> Plats préparés sur place <input type="checkbox"/> Plats livrés Nombre de services : en continu de 11h35 à 13h00
--------------	--

- Internat :

Internat	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui nombre de places : nombre d'élèves <input checked="" type="checkbox"/> 5 Elèves internes hébergés au lycée Joseph Zobel.
----------	---

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Nombre de classes : 28

Nombre total d'élèves : 528



**SUR LE PLAN TECHNIQUE :
IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS**

Identification des risques majeurs prévisibles auxquels l'établissement peut être soumis :

RISQUES NATURELS		
Tempête	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Inondations	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Glissements de terrain	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Séisme	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Tsunami	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

RISQUES TECHNOLOGIQUES		
Risque industriel	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
Transport de matières dangereuses	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non



LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS L'ETABLISSEMENT EST EXPOSE

**Commune :
LE MARIN**

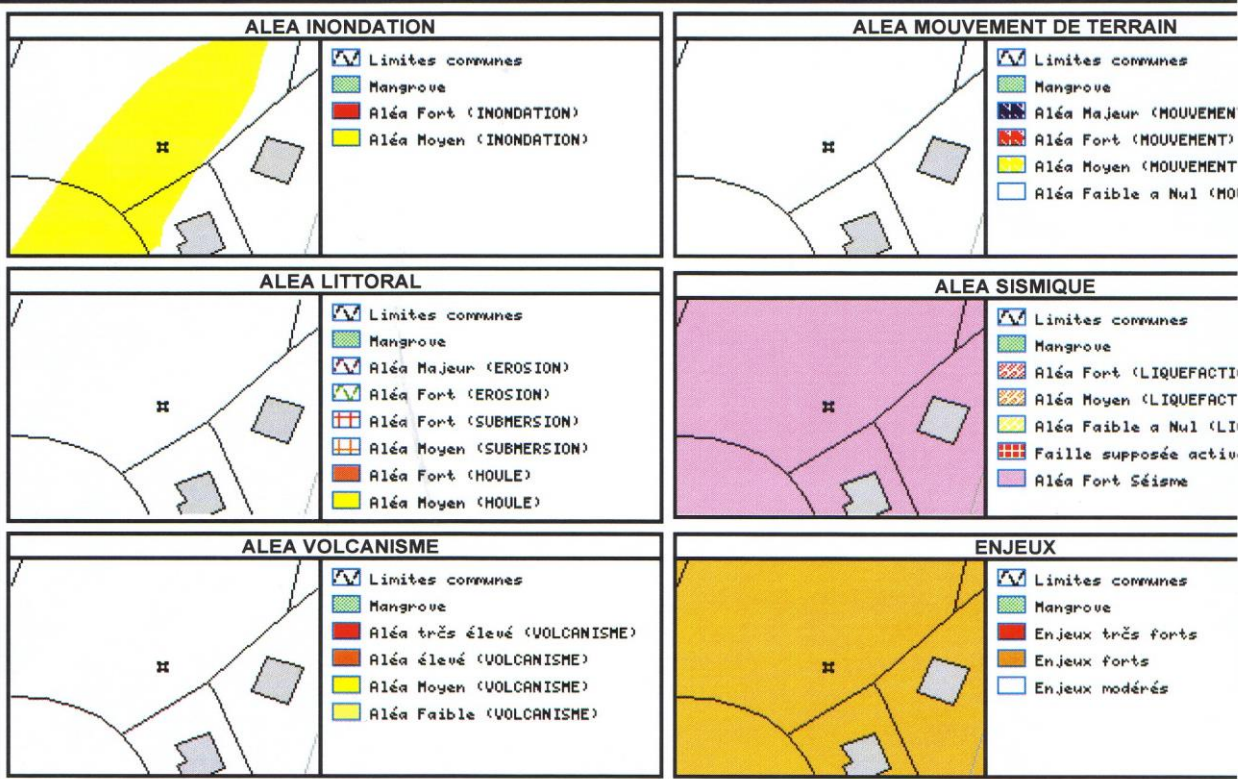
Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 Novembre 2004. C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc)

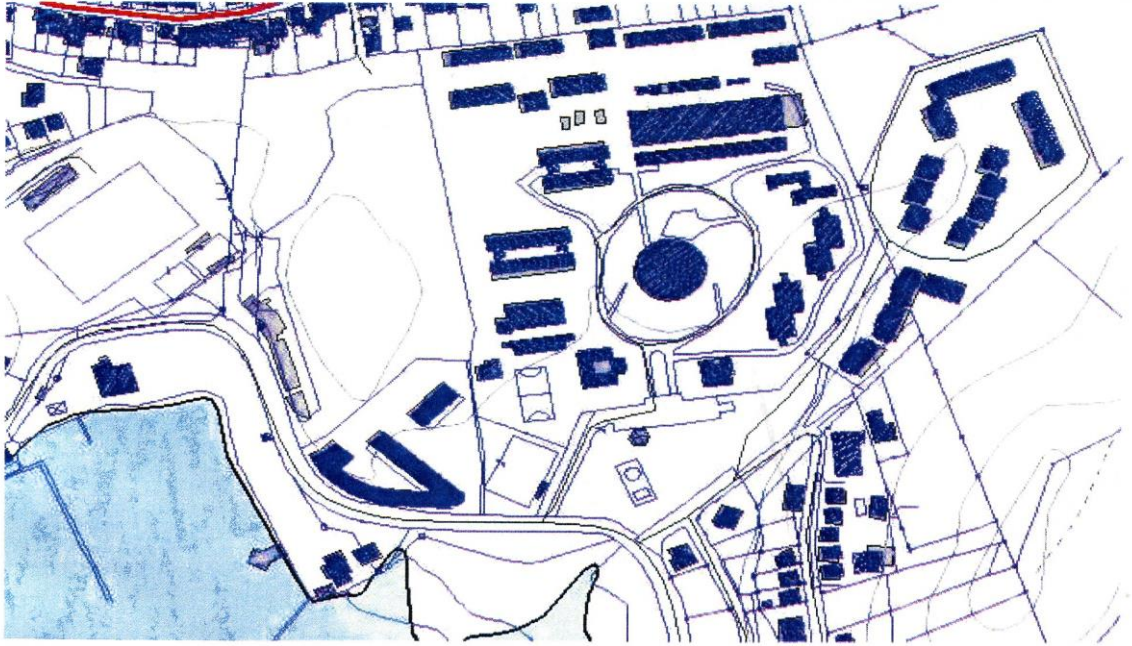
Consultation à la date du **6 février 2009**.

Le fond cadastral n'a pas de valeur réglementaire. Il permet seulement de mieux repérer dans l'espace la situation de l'information recherchée. L'information donnée correspond seulement au point indiqué au centre de la carte sur le fond de la BDTopo 2002 de l'IGN. En cas de contestation du présent document, seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.

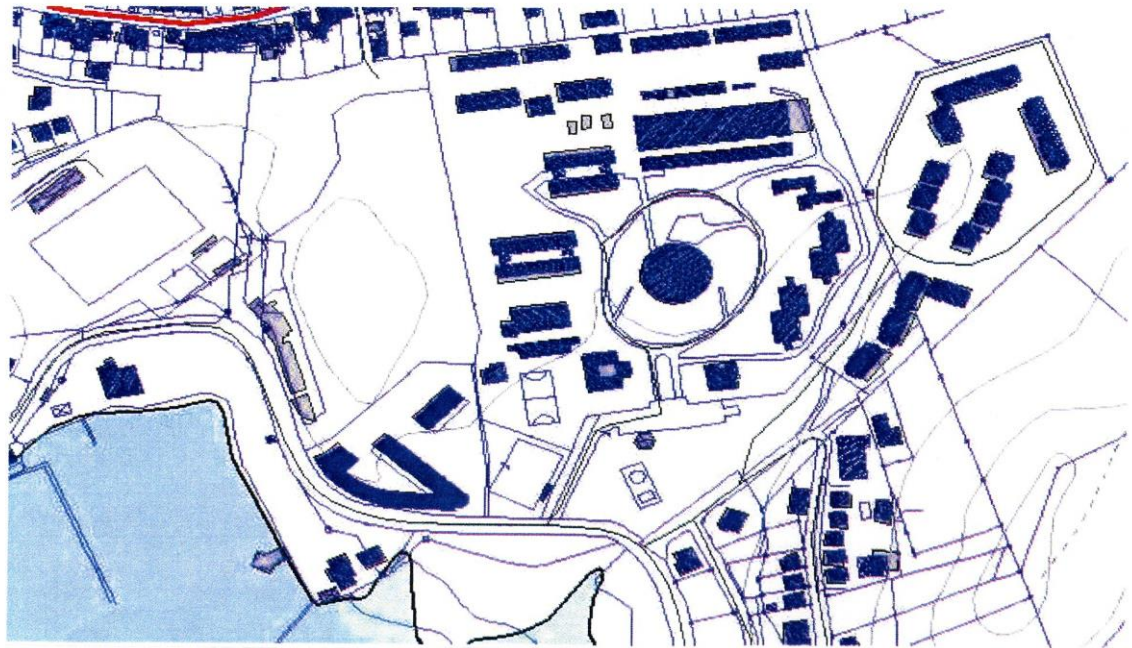


Zonage PPR	Inondation	Mouvement	Séisme
	Houle	Erosion	Faïlle
	Submersion	Volcanisme	Liquéfaction

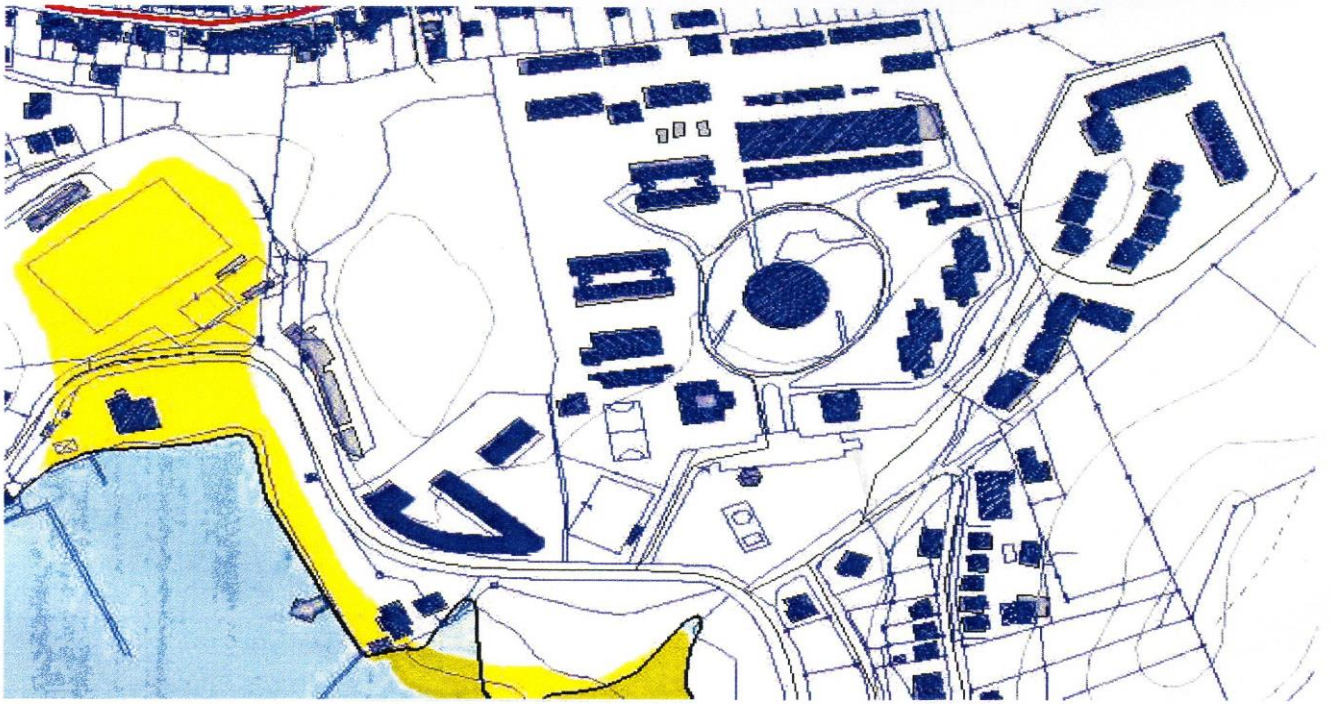




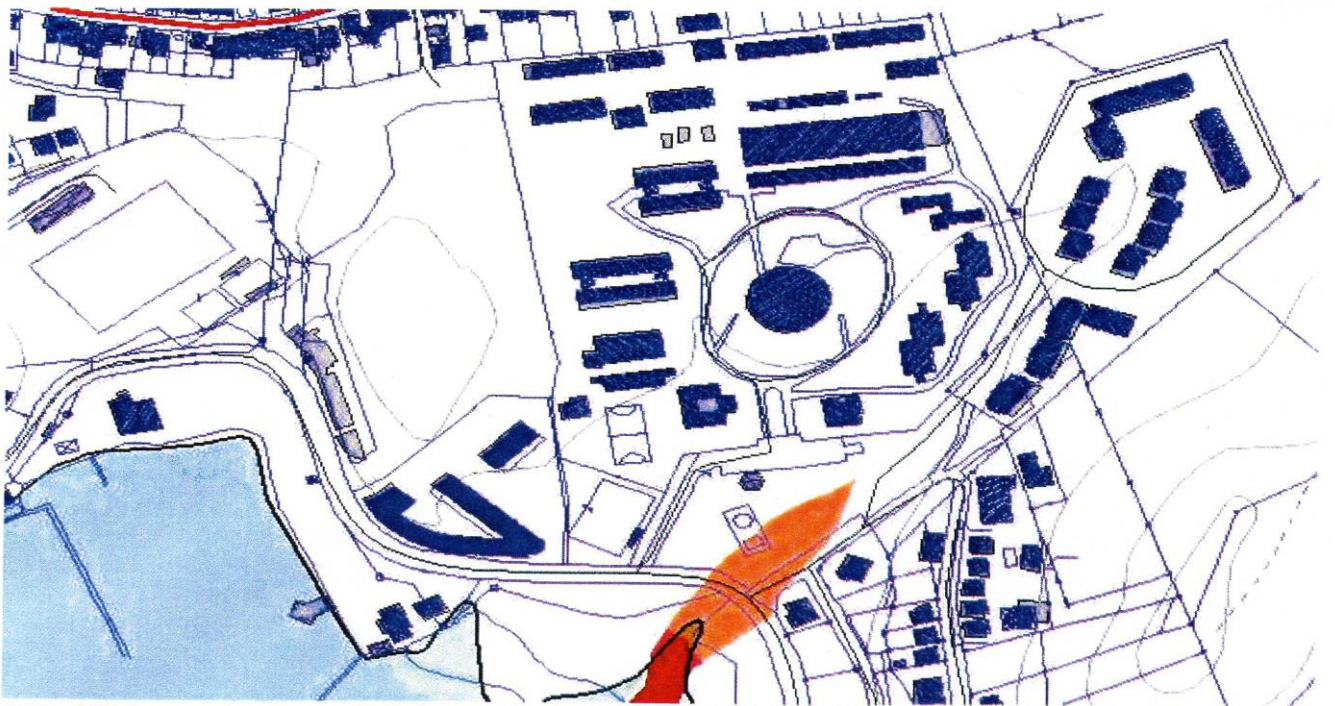
EROSION



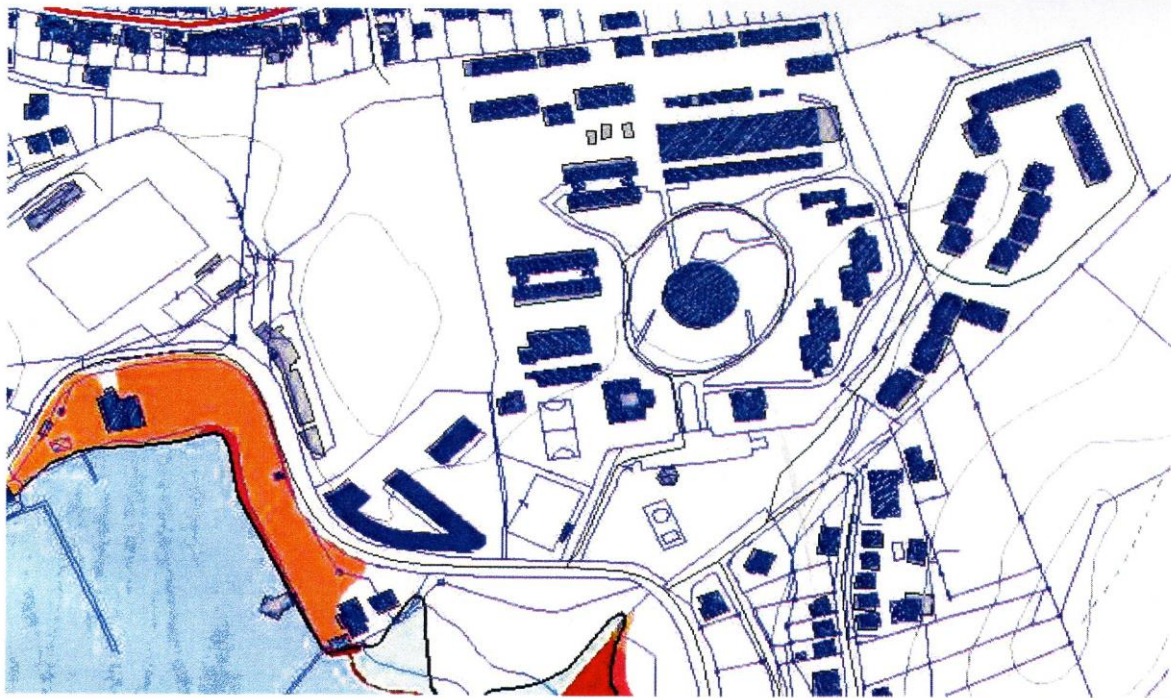
FAILLE (SEISME)



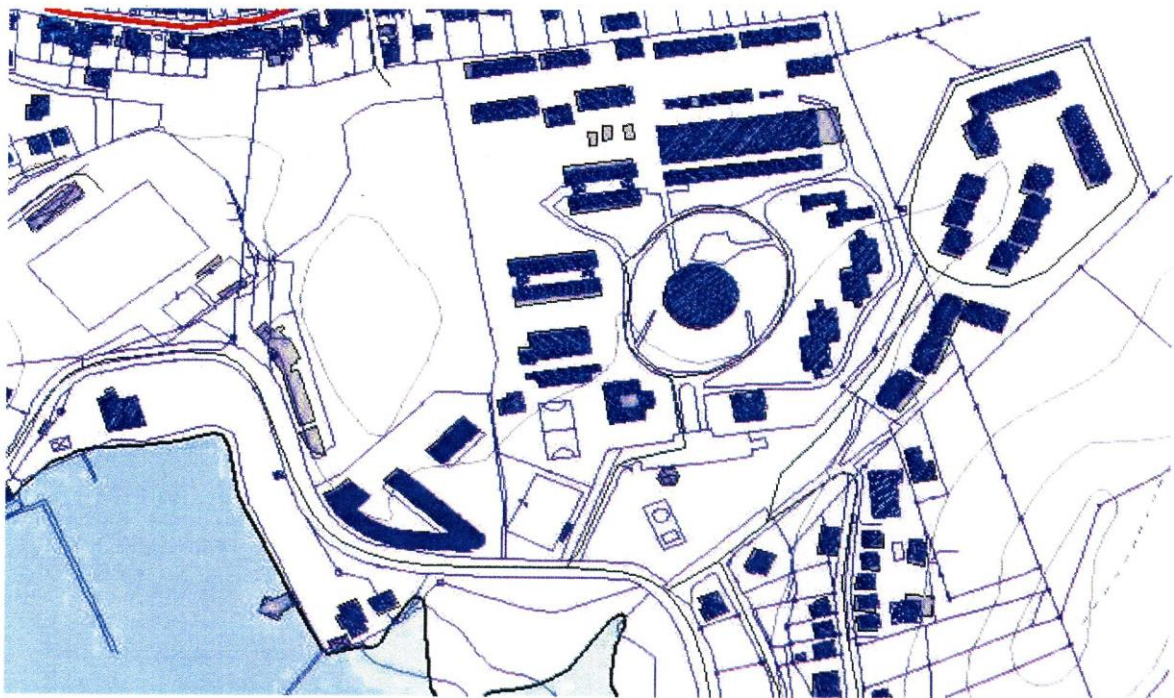
LIQUEFACTION (SEISME)



INONDATION



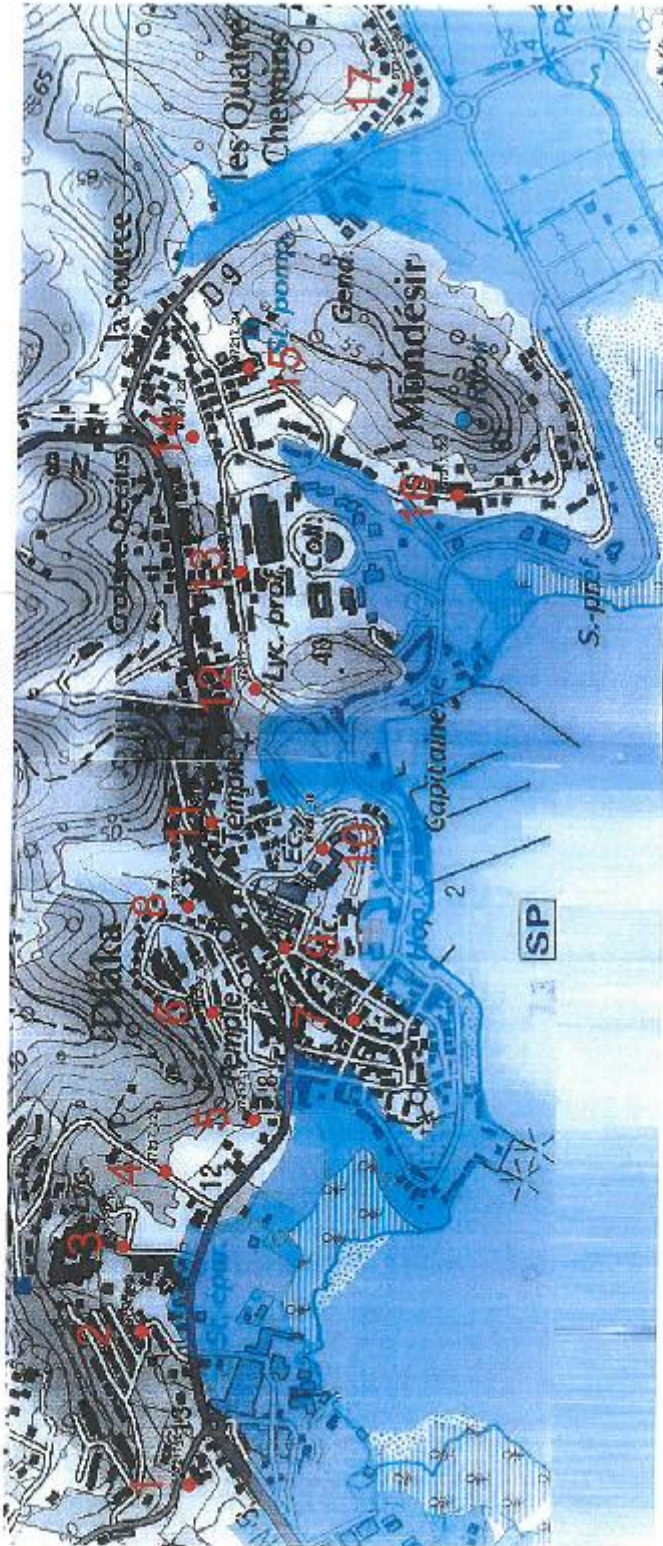
SUBMERSION



VOLCANISME

EXERCICE RICHTER - 21 MARS 2017

CARTE DE LA ZONE DE SUBMERSION RISQUE TSUNAMI
BOURG DU MARIN



● ZONE REFUGE

- 1 - CÉDALISE (AVANT GARAGE THÉODORE)
- 2 - RÉSIDENCE GARIFUNA
- 3 - PARKING LYCÉE MONTGERALD
- 4 - QUARTIER MONGERALD (LA POSTE)
- 5 - LOTISSEMENT BONARO
- 6 - PARKING CITÉ DIAKA
- 7 - PARKING POLICE MUNICIPALE
- 8 - DIAKA (TERRAIN DE FOOT)
- 9 - PARKING DOCTEUR VILLERONCE
- 10 - PARKING ECOLE MIXTE B
- 11 - BAT ASSURANCE APRIL (LA AGNES)
- 12 - BASSIN TORTUE (MAISON DES DOUANES)
- 13 - RÉSIDENCE LA AGNES
- 14 - TERRAIN VAGUE (EN FACE DU GYMNASE)
- 15 - ENTRÉE RÉSIDENCE LES EMBRUNS
- 16 - CHEMIN MONDESIR
- 17 - LOTISSEMENT 4 CHEMINS



SUR LE PLAN RELATIONNEL ET HUMAIN

- Date de la communication à l'ensemble du personnel de la communauté scolaire
- Date de la communication aux élèves
- Date de la communication aux parents d'élèves

Ne pas oublier d'informer les visiteurs.

SUR LE PLAN PRATIQUE

ANNUAIRE CELLULE DE CRISE

SERVICES	TELEPHONE	CONTACTS
Académie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cabinet du Recteur Recteur Directeur de cabinet Proviseur Vie scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déléguée académique aux risques majeurs ➤ Inspecteur Hygiène et sécurité ➤ Service de santé scolaire ➤ Service social 	05 96 52 29 60 05 96 52 29 70 05 96 52 29 63 05 96 59 99 48 06 96 88 54 10 05 96 59 99 48 05 96 59 99 90 05 96 59 99 34 05 96 52 26 13	Nathalie MONS Sophie GOUJI Nathalie BENOIT Virginie WALOSZEK Virginie WALOSZEK Philippe DUCAFFY Cécile HUBERT
Sous-Préfecture <ul style="list-style-type: none"> ➤ Standard ➤ Secrétaire général 	05 96 74 92 90 05 96 74 10 33 06.96 24 33 77	Philippe BOUTON
Préfecture <ul style="list-style-type: none"> ➤ Standard ➤ Ligne directe 	05 96 39 36 00 05 96 39 39 30	Anne FOLL
Mairie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Services risques majeurs ➤ Services techniques 	06 96 33 86 23 05 96 74 86 01	Laurent MARTINI
Secours <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pompiers ➤ S.A.M.U. ➤ Police /gendarmerie ➤ Médecins locaux 	18 – 112 05 96 74 94 62 06 96 25 54 27 15 17 05 96 74 18 54 05 96 74 91 87 05 96 74 74 03 05 96 74 93 80	Jean-Raymond NERIS M. MATHURINE Sophie GUTTMANN Lucien SALOMON
Collectivité territoriale de Martinique <ul style="list-style-type: none"> ➤ Standard ➤ Service éducation ➤ Service technique 	05 96 59 63 00 05 96 59 64 37 05 96 59 63 06	Annick HIERO-GAMES Marc MONGIS

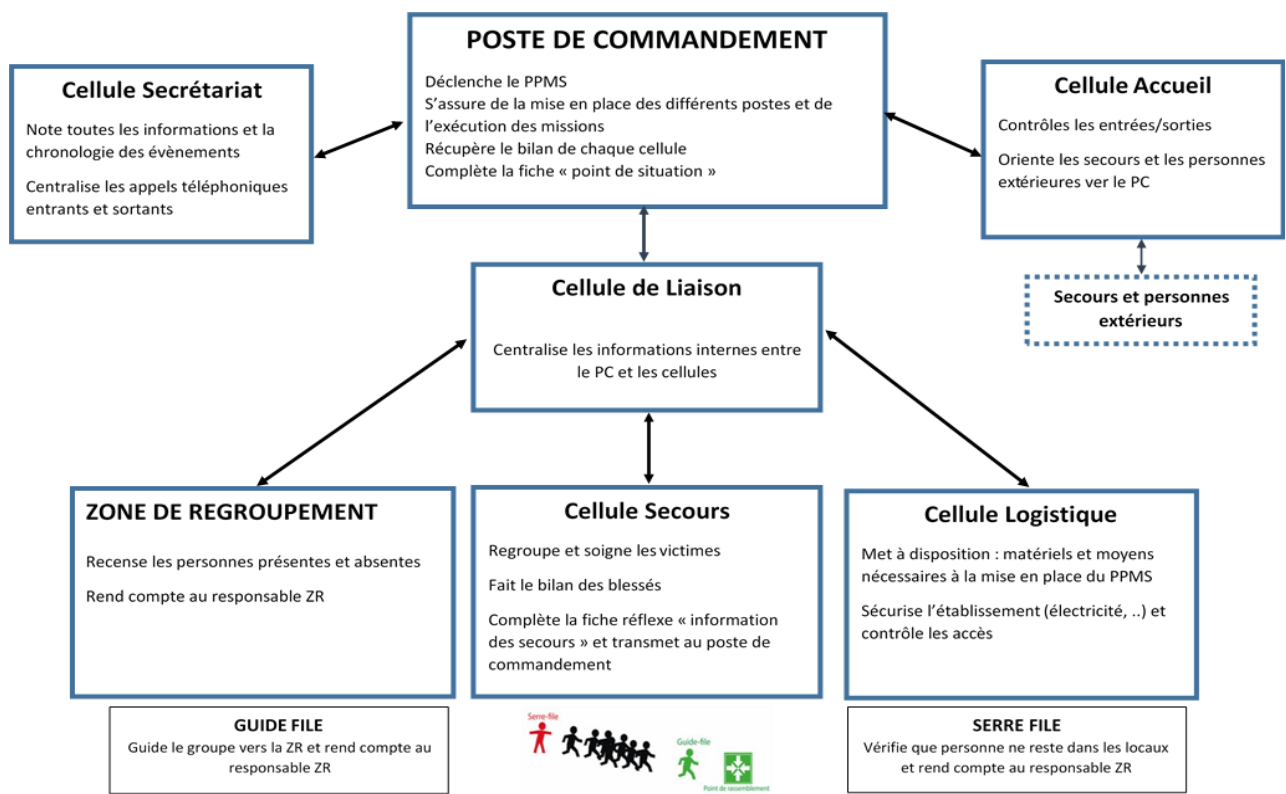


COMPOSITION DE LA CELLULE DE CRISE

MISSIONS	NOMS (responsables et suppléants)	FONCTION
Responsable du P.C.	Antoinette PALVAIR Tél : 06 96 81 75 42 Line-Rose VOITIER-MONGIS Tél : 06 96 44 45 57 Jocelyn RANGASSAMY Tél : 06 96 44 45 64	Chef d'établissement Adjoint au chef établissement Adjoint-gestionnaire
Chef de la cellule de crise	Jean-Michel DUMANOIR Jocelyn BONNAIRE Yves RINNA 0696 444580 Nicolas ARNAUD	A.P. A.P. C.P.E
Cellule secrétariat et Liaisons externes Salle P15 ou Hall Sportif	Joëlle LONETE Annick LIMOUCIN Nadine PALLUD	C.P.E. Secrétaire du C.E. Intendance
Accueil	Georges CONSIL Valéry TALLY Mirella ALCINDOR	Agent territorial Intendance Agent de maîtrise territorial
Cellule Logistique	Jocelyn RANGASSAMY Christophe JAY Ambroise RELUT Tony NUMA Mary-Albert NATTES Muguel DELBOIS	Gestionnaire DDFPT Chef cuisine territorial Agent territorial Agent territorial Agent territorial
Interface secours	Evelyne ATHEY Frédérique PRIEUR	Infirmière Médecin scolaire

RESPONSABLES ET MESSAGERS		
Zone 1 : côté Bât. D	Alain BIEN-AIME Gladys COLMAN Dominique BEAUREGARD Vie scolaire Marie-Andrée MOREZE	Professeur Professeur Professeur Assistant d'éducation Agent territorial
Zone 2 : côté Bât. K	Valérie VOLTINE Eliane CINNA Pascal ARNAUD Uberto MARIE-SAINTE Stéphane DECAEN Dany GIRIER-DUFOURNIER	Professeur Professeur Professeur Professeur Professeur Professeur
Zone 3 : côté cuisine	Jocelyn MONLOUIS Françoise CIRILLE Nathalie BLAISE Marietta FOULONGANI Daniel PETREIN	Professeur Professeur Professeur Agent territorial Agent territorial
Zone 4 : côté Bât. A	Danièle AURORE Marco MARIE JULIENNE Jacques-Elie PASTEL Jacqueline PERINA Francine NATTES Manuella ELURSE	Professeur Assistant d'éducation Assistant d'éducation Agent territorial Agent territorial Agent territorial
Zone de regroupement en cas de séisme et de tsunami		Hall sportif
Poste de secours		Infirmierie + (P13 et P14)
Le responsable est le premier de la liste, en cas d'absence, le suivant, etc..... Le responsable de zone désigne les messagers.		
Cas particuliers de l'E.P.S. et des classes fonctionnant au lycée Montgérald :		
<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur d'EPS est responsable de sa classe et doit appliquer les consignes destinées au responsable de zone - Les professeurs qui enseignent dans les autres établissements doivent se renseigner sur le PPMS mis en place sur site et s'y conformer. 		
Les visiteurs doivent être pris en charge au même titre que les élèves dans la zone dédiée		

MISSIONS DES MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE



Personne-ressource en charge du contrôle des accès de l'établissement :

Antoinette PALVAIR06 96 81 75 42



MISSIONS DES MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE

POSTE DE COMMANDEMENT OPERATIONNEL

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
Chef d'établissement Antoinette PALVAIR + suppléants	05 96 74 11 28 06 96 81 75 42	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la direction du PC - Reconnaître et évaluer la situation - Déclencher le PPMS - Mettre en place la cellule de crise : nommer le responsable - Mettre en place les différentes missions : accueil, secrétariat, logistique et responsable de zone - Rendre compte aux autorités (éducation nationale, collectivité, mairie et sous-préfecture) de la situation - Déclencher l'ordre de mouvement vers le point de rassemblement (hall sportif) pour évacuer les zones, si nécessaire. - Transmettre les informations et le PPMS au commandant des opérations de secours (COS) - En fin d'alerte, organiser le retour des élèves dans leurs familles et faire les évaluations ou y participer. (fiche point de situation)

CELLULE DE CRISE

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
Chef de la cellule de crise + suppléants	0596 74 11 28 0696 81 75 42	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer une présence constante dans la salle de la cellule de crise : - Répartir et coordonner les missions entre les membres de la cellule. - Transmettre le PPMS au responsable du PC. - Etablir les liaisons internes (talkies-walkies, messagers) - Recueillir un maximum d'informations des zones sur la situation en interne et son évolution. - Organiser les interventions Secours- gestion des énergies- abris - Suite à l'état des lieux transmis par la logistique, établir des points sanitaires. - Assurer les liaisons avec les différents postes internes et l'extérieur.

CELLULE ACCUEIL

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
Georges CONSIL Valéry TALLY Mirella ALCINDOR		<ul style="list-style-type: none">➤ A l'alerte, fermer les accès et rejoindre la zone n° 4. (avec le cahier des visiteurs et les clés)➤ Lors de l'activation de la cellule de crise :<ul style="list-style-type: none">- Assurer le contrôle des accès de l'établissement (interdire les entrées et les sorties des personnes de l'enceinte du lycée avant la levée par le responsable du PC.- Noter la chronologie des mouvements à la porte de l'établissement.- Assurer la liaison entre les personnes se présentant à l'entrée de l'établissement et la cellule de crise.- Récupérer les clés pour l'ouverture des portails

CELLULE LOGISTIQUE INTERNE

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
Jocelyn RANGASSAMY Christophe JAY Ambroise RELUT Tony NUMA Mary-Albert NATTES Muguel DELBOIS		<ul style="list-style-type: none">- Activer le local prévu pour la cellule de crise (P15 ou hall sportif en cas de tsunami)- Fermer les vannes principales des réseaux de gaz, d'électricité, d'eau, etc ...- Evaluer les dégâts et établir un état des lieux.- Assurer le ravitaillement des personnes indemnes et des personnels de secours (eau, etc...).- Faire dégager les voies d'accès de l'établissement pour permettre l'arrivée des secours extérieurs- Accompagner les secours extérieurs vers les blessés et les personnes isolées et mettre à disposition du COS les moyens internes à l'établissement (humains et matériels)

CELLULE SECRETARIAT + TRANSMISSIONS: SALLE P15

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
Joëlle LONETE Annick LIMOUCCIN Nadine PALLUD + 1 ou 2 messagers désignés par zone SALLE P15 OU HALL SPORTIF	596	1) Récupérer et mettre à disposition : <ul style="list-style-type: none">- Les emplois du temps des classes, des personnels et le récapitulatif des périodes de formation en milieu professionnel- Les listes d'élèves par classe et la liste intégrale par ordre alphabétique- Les répertoires téléphoniques 2) Collecter les informations relatives à l'état des lieux et les bilans des effectifs (indemnes, non blessés, blessés, décédés) 3) Noter sur un cahier la chronologie de tous évènements (décisions internes, incidents, appels entrants, sortants, etc....) 4) Centraliser les appels téléphoniques, rendre compte et les enregistrer chronologiquement sur un cahier 5) Assurer les relations avec les familles (sous l'autorité du chef de la cellule de crise et selon les consignes du préfet et du chef d'établissement)

CELLULE INTERFACE SECOURS

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
Evelyne ATHEY Frédérique PRIEUR + secouristes		1) Recenser les victimes et organiser leur prise en charge par le personnel de santé et les secouristes 2) Compléter la fiche d'observation des personnes en difficulté et la transmettre à la cellule de crise par les messagers. 3) Assurer les premiers soins 4) <u>A l'arrivée des secours</u> <ul style="list-style-type: none">- Accompagner le COS lors de sa reconnaissance des zones d'intervention en lui indiquant les dangers et les ressources.- Aider à la gestion des personnes indemnes

AUTRES PERSONNELS NE FAISANT PAS PARTIE DE LA CELLULE DE CRISE

ACTEURS	TELEPHONE	MISSIONS
<p>Tous les autres personnels</p> <p><u>Responsable de zone</u> 1ère personne de la liste, ou la 2^{ème}, etc... Prendre en charge la zone et transmettre les informations à la cellule de crise</p> <p><u>Messenger</u> Désigné par le responsable de zone. Transmet les informations à la cellule de crise</p>		<p>➤ Au moment de l’alerte ou de l’évènement</p> <ol style="list-style-type: none">1) Appliquer les consignes « protection-évacuation »2) Rejoindre rapidement la zone de regroupement en encadrant les élèves présents en cours et les autres élèves non accompagnés ainsi que les éventuels visiteurs.3) S’assurer que tous ont quitté les lieux. <p>➤ Sur zone</p> <ol style="list-style-type: none">1) Encadrer, maintenir les élèves groupés.2) Faire l’appel des élèves présents et noter les absents.3) Appliquer les consignes du responsable de zone.4) Transmettre les listes au responsable de zone.5) Compléter la fiche d’observation des personnes en difficulté et la transmettre à la personne désignée.6) Informer les élèves et gérer l’attente.7) Attendre les consignes complémentaires.

LES MOYENS DE LA CELLULE DE CRISE

- ❖ **Emplacement de la cellule de crise :**
- Salle P15 ou hall sportif en cas de tsunami

- ❖ **Moyens de la cellule de crise :**
- téléphone satellite : 0596 596749157
- 8 talkies-walkies numériques
- 1 mallette avec les 3 exemplaires du PPMS dans le bureau de la proviseure
- 10 sacs à dos pour les urgences
- 1 sac à dos pour la section Pâtisserie (Montgérald).

INTITULE	EMPLACEMENT	COMPOSITION SAC	Talkies
Zone 1	Bureau Vie Scolaire	liste des élèves + emploi du temps par zone + radio + timbales + essuie-tout + couverture de survie+ 2 eau + 4 gilets + trousse de 1 ^{er} secours+	1
Zone 2	Bureau Chef de travaux		1
Zone 3 (2sacs)	Infirmier+Cuisine		1
Zone 4	Accueil bât.A		1
LOGE	Accueil cité Scolaire	liste des élèves + Emploi du temps pour toutes les zones + timbales + essuie-tout + couverture de survie + 2 eau + 2 gilets + trousse de 1 ^{er} secours	1
Cellule de crise	Proviseure		1
Cellule de crise	Intendance		2
Cellule de crise	Salle FI		
Cellule de crise	Cuisine Centrale		
Cellule de crise	Bât.K. MMIC		

- ❖ **Logistique :**

MATERIEL LOCAL DE CRISE Bât. A à côté du bureau du Proviseur-Adjoint

MATERIEL	QU.	MATERIEL	QU.
Groupe électrogène pneumatique	1	Gants de manutention	15
Marteau piqueur	1	Corde – ficelle	
Meuleuse	3	Seaux de maçons	10
Perceuse	3	Brouette	1
Echelle double	1	Bâches + piquets	20
Pioche	5	Tentes	2
Pelle	5	Rallonges électriques	3
Barre à mine	3	Scie à métaux + lames	3
Masse	5	Lunettes de protection	5
Pied de biche	2	Lampes dynamométriques	10
Coutelas	10	Jetables (timbales, papier, sacs)	
Boîte à outils	2	Brancards	2
Clé pour coupure vannes d'eau	1	Lits de camps	7
Masques pour poussière	15	Couvertures de survie	50
Casques de chantier	10	Bouteilles d'eau	100
Cisaille	1		

LES LIEUX DE MISE EN SURETE ET LES MOYENS D'ALERTE

➤ **Les lieux de mise à l'abri peuvent être les suivants, en fonction des risques :**

- 1) Inondations : le self de la cuisine centrale (bâtiment H)
- 2) Incendie : sur zone de regroupement selon le lieu du sinistre
- 3) Séisme : les salles modulaires et peut-être le réfectoire
- 4) Tsunami : hall sportif
- 5) Cyclone : après le passage du cyclone, le réfectoire pourrait éventuellement abriter les sinistrés, avec l'aide de l'armée pour les lits de camps.

➤ **Zones de regroupement en cas de séisme ou d'incendie :**

ZONE	BATIMENTS + SALLES
Zone 1 (face au Bât. D)	Bât. D +P0- P1-P2-P3- + F01- F02 à F11
Zone 2 (face au Bât. K)	Bât. K + Bât. E + P6-P7-P8-P13-P14+ F12
Zone 3 (face au Bât. H)	Bât. H + P4-P5-P9-P10-P11-P12+Infirmierie&médecin
Zone 4 (face au Bât. A)	Bât. A + P15-P16-P17 +MDL+ Bât. J + loge accueil + parkings

➤ **Zone de regroupement en cas de tsunami :**

- Hall sportif : pour l'ensemble de la cité scolaire



➤ **Les différents dispositifs d’alerte internes à l’établissement.**

ALEA	MOYENS UTILISES	CODE D’ALERTE	CONDUITES A TENIR
Incendie	Alarme incendie	1 signal continu	Evacuation
Simulation séisme	Sirène	1 signal d’une minute	Protection + évacuation + attente
Séisme	Secousse ressentie	Pas d’alerte	Protection + évacuation + attente
Tsunami			
Inondation	Sans objet pour le lycée		



ANNEXES

- 1) **Listes des élèves par classes, par zone et alphabétique**
- 2) **Listes des personnels
(voir annexes par zone)**
- 3) **Liste des secouristes**
- 4) **Prises en charge particulières**